

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

DELIBERATION N°2024-12 DU COMITE SYNDICAL

Adhésion à L'Association de Préfiguration

Le comité syndical, légalement convoqué le 21/02/2024 s'est réuni en séance plénière le Mercredi 28/02/2024 à 11H00, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Mr Bazin informe les conseillers que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée 13/02/2024 et prévue le 21/02/2024, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 21/02/2024.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien Bazin,

Alain Bourcier

Martine Gaudin

Jean-Luc Gauthier (Moulins

Communauté)

Bruno Millière

Antoine Audoin Maggiar

Jacques Mercier

Jean-Luc Vieren

Gilbert Lienhard

Pouvoirs :

Mr Jean-Charles ROCHARD à Antoine Audoin MAGGIAR

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc Vieren

--:--:--:--:--:--:--:--

Cadre de référence

✚ VU le code général des collectivités ;

✚ VU la loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au contrat d'association ;



- + VU le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
- + VU les statuts de l'association de préfiguration joints en annexe au présent rapport.
- + VU le rapport n° 12.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- + **D'autoriser** l'adhésion du syndicat mixte Nièvre Numérique à l'association de préfiguration « PTCE Réemploi Grand Nevers » en tant que membre de droits conformément aux statuts joints ;
- + **D'autoriser** Monsieur le Président du syndicat mixte Nièvre Numérique à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.

ADOpte :

Nombre de voix pour : 10 dont
1 pouvoir
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL
Fabien BAZIN